

L'ensemble des élus du conseil municipal  
vous adresse tous ses meilleurs voeux de bonheur, de santé et de réussite  
mais est surtout très heureux de pouvoir vous inviter  
à un moment convivial pour vous présenter ses voeux de vive voix  
le **17 janvier 2025 à 19h**  
à la salle polyvalente de Très La Ville



# L'Écho des

DÉPARTEMENT DU JURA  
COMMUNE  
**LES BOUCHOUX**  
39370  
  
03 84 42 71 75  
mairie@lesbouchoux.fr

# Couloirs

N° 30

**JANVIER 2025**



Journal municipal de la commune des Bouchoux (39370), Gratuit  
Directeur de la publication : Jérôme GRECARD  
Mise en page : Isabelle HEURTIER  
Reproduction : Stratec Oyonnax

### Le mots du Maire

2024 se termine. A l'heure où je vous écris je suis inquiet de la situation de notre pays qui se trouve dans une situation instable gouvernementalement, instable économiquement voire très inquiétant.

Ceci aura indéniablement, dans un avenir très proche, des répercussions sur nos collectivités, régions, départements, intercommunalités et évidemment sur nos communes.

J'espère et j'appelle de tous mes voeux que la sagesse, le bon sens mais surtout une gestion très rigoureuse (que l'on demande depuis des années à nos collectivités) s'empare de nos dirigeants politiques pour que notre pays se redresse économiquement dans un premier temps et redevienne une force d'attractivité et de développement pour toutes nos entreprises, tous secteurs confondus. Je dis bien toutes les entreprises de la plus petite à la plus grande.

Soyons optimistes et n'oublions pas que c'est nous élus et citoyens qui devons ensemble montrer la voie à suivre.

En ce qui concerne notre commune je suis très satisfait de l'énergie mise tout au long de l'année par l'ensemble des commissions communales, afin que les projets qui aboutissent aient pour but l'amélioration du quotidien de chacun et chacune d'entre nous. Je suis conscient aussi de tous les désagréments et perturbations subis ces derniers mois et vous remercie pour votre patience et votre compréhension. Il reste encore beaucoup de travail à effectuer et nous allons sans relâche continuer lors de l'année à venir.

Je souhaite revenir sur l'énorme coupure d'électricité qui a plongé l'ensemble de la commune dans le noir, pendant plus de 53 h pour certains usagers, posant d'énormes problèmes : de chauffage, d'approvisionnement en eau, de téléphone, de conservation des contenus de congélateur etc.

Je voudrais vraiment vous dire à quel point je suis fier de l'entraide entre voisins qui s'est opérée durant cet événement, ce qui prouve que les valeurs de solidarité, de disponibilité aux autres existent et n'ont jamais cessé d'exister sur notre territoire. Un énorme merci à vous toutes et tous, mais aussi à l'ensemble des conseillers pour leur disponibilité et leur réactivité.

Cette coupure est due à un mauvais entretien le long des lignes qui a entraîné la chute de 4 câbles électriques qui ont été mis à terre par les arbres arrachés lors du fort coup de vent que l'on a connu.

Pour que cela soit évité au mieux, je vous rappelle que si vous êtes propriétaire d'arbres et/ou de parcelle boisée sous ou à proximité d'une ligne, vous avez l'obligation d'élaguer. Cela vaut aussi pour les lignes téléphoniques. Vous pouvez être tenu responsables des dégâts occasionnés.

Un changement majeur va s'opérer début 2025 avec le remplacement de notre secrétaire Patricia Murtin. Je profite de ces quelques lignes pour la remercier très sincèrement pour l'énorme travail qu'elle a effectué pour notre collectivité, pour sa totale disponibilité, ses très grandes compétences et sa discrétion. Patricia bonne retraite à toi.

Plusieurs candidates ont postulé et ont été auditionnées. Le choix sera arrêté avant la fin de l'année et nous vous communiquerons notre choix lors de la cérémonie des voeux de la municipalité.

### Daiz Laurent / Les Sirops de Chez Nous

Depuis plusieurs années, au fil des saisons, je vous propose la saveur des plantes et des fruits de mon jardin et de mes cueillettes sauvages sous la forme de sirops.

Des produits « Made in Trés la Ville » à retrouver sur notre marché de producteurs et dans les points de vente aux alentours.

Merci pour votre fidélité !



### La ferme au chapeau vert

Nous proposons comme chaque année yaourt, fromage, glaces de brebis, oeufs, et viande d'agneau, certifiés AB, en vente directe à la ferme. Nous serons de retour au marché les dimanches matin à la belle saison !

Nous proposons également à la location un gîte et deux yourtes, soit 20 places d'hébergement labellisés accueil paysan, meublés, pour une location en gestion libre allant de la nuit à la semaine. Il y a aussi une salle d'accueil et d'activités pédagogiques où nous accueillons petits et grands en visite à la ferme, et pouvant être louée pour des réunions, séminaires ou stages.

Patrick et Maud.

Http : [//www.chapeauvert.com](http://www.chapeauvert.com)  
courriel : [info@chapeauvert.com](mailto:info@chapeauvert.com)





Deux ans après avoir ouvert la Chambre d'hôtes dans une ancienne ferme rénovée datant de 1781, sur la commune des Bouchoux (Jura), les projets continuent pour Marisa & Matteo avec le Papillon Gourmand – Atelier Culinaire !

Passionnée de cuisine et pâtisserie et faisant déjà des gâteaux et pâtisseries pour des événements ainsi que service traiteur, Marisa vous propose également à partir de 2025 ces ateliers culinaires, pour débutant ou cuisinier / pâtissier, en groupe ou cours privé sur mesure. Des ateliers culinaires thématiques mais aussi de pâtisserie & cake design avec déclinaison de cuisine jurassienne, traditionnelle française, mais aussi portugaise de ses origines et d'autres cuisines du monde, tout en valorisant les produits frais locaux et régionaux.

Dans leur Chambre d'hôtes, Marisa & Matteo vous accueillent dans un cadre chaleureux et convivial, proposant des chambres rénovées avec une décoration personnalisée, une salle principale cosy où sont servis les petits déjeuners et Table d'hôtes. Vous pourrez profiter de randonnées, balades à vélo ou moto et découvrir des lieux magiques dans les forêts, lacs et cascades des alentours. En hiver, vous pourrez profiter des randonnées en raquettes ou ski de fond, activités avec chiens de traineau, avec des pistes passant près de la ferme (raquettes), ou à la Pesse à 10 min du Refuge. D'autres services sont disponibles, comme l'espace détente avec son sauna, des pique-niques pour les déjeuners, des jeux, la Table d'hôtes pour les repas du soir, proposant des menus et plats faits maison, tout en intégrant d'autres styles de cuisines du monde. Et pourquoi pas profiter d'un atelier au Papillon Gourmand !

Un lieu magique et tranquille pour la détente et découverte, Marisa & Matteo seront ravis de vous accueillir !

N'hésitez pas à visiter le site internet pour la Chambre d'hôtes et Atelier Culinaire Papillon Gourmand.

Marisa Redondo & Matteo Galullo

Refuge Les Prés Volants - Papillon Gourmand Atelier Culinaire

[www.lespresvolants.com](http://www.lespresvolants.com)

555 Route de Désertin , 39370 Les Bouchoux

(+33) 06 77 99 73 96,

[contact.refuge@lespresvolants.com](mailto:contact.refuge@lespresvolants.com)



Je ne vais pas reprendre tous les sujets, projets et dossiers travaillés cette année. Toutes les explications complètes vous seront apportées et présentées par les commissions dans ce journal. Je les remercie pour le travail effectué.

Je voulais néanmoins m'attarder sur un point qui vous le savez me tient énormément à coeur : les pompiers. Je vous le rappelle souvent, le CIS des Couloirs qui a la responsabilité de notre secteur connaît des difficultés d'effectifs depuis l'épisode du Covid. Cette année nous avons le plaisir de recruter à nouveau et c'est une satisfaction. Plusieurs jeunes ont décidé de s'engager au sein de notre CIS. Je les remercie et les félicite. Mais cela ne suffit pas et il faut continuer à travailler pour attirer de nouveaux pompiers afin de retrouver un effectif suffisant. Je vous invite à venir tous les vendredis vers 19h, heure de la remise de garde, pour échanger, prendre la mesure du travail accompli par l'ensemble des pompiers de ce centre et peut-être vous donner envie un jour de regagner cette belle et grande famille.

Avant de terminer mon propos, je voudrais dire à l'ensemble de l'équipe municipale que je suis fier des débats au sein des séances du Conseil, toujours riches, denses et dans l'intérêt de la collectivité. Merci à chacun et à chacune d'entre vous.

Je vous rappelle que les prochaines élections municipales auront lieu en 2026. Je vous invite à réfléchir à votre implication au sein de notre commune.

Je me joins à l'équipe municipale pour vous souhaiter, à vous, à vos familles et à vos proches une excellente année 2025.

Jérôme GRENARD

## SECRETARIAT DE MAIRIE

### Horaires d'accueil du public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h00 à 11h30 ou sur rendez-vous

Vous pouvez nous adresser vos courriers, messages, demandes par courrier électronique : [mairie@lesbouchoux.fr](mailto:mairie@lesbouchoux.fr)

## COMMUNICATION

Nous pouvons vous transmettre rapidement les informations communales par envoi groupé par mail si vous nous en faites la demande par écrit. (mail)

Les informations et actualités de la commune sont toujours disponibles sur le site internet : <http://lesbouchoux.fr>

Mais vous pouvez aussi maintenant télécharger l'application **Intramuros** sur votre smartphone et vous abonner aux informations de notre commune mais aussi d'autres communes qui vous intéressent.

Avec Intramuros, vous avez la possibilité de recevoir les notifications qui vous avertissent en direct dès qu'une nouvelle information est publiée.

C'est aussi un moyen qui nous permettra de vous informer le plus rapidement possible en cas d'urgence.

Une présentation est visible à l'adresse suivante : <https://youtu.be/NGPOa2me1M>

## ÉTAT CIVIL

Mariages :

Nicolas VIGNOT PAGNIER et Coraline VINCENT, le 19/10/2024

Décès

Marcel, Henri GRANDCLÉMENT, décédé le 9 janvier 2023 à Saint-Claude (Jura)

Lucette, Noémie, Andréa PERRIER, veuve PERRIER, décédée le 18 janvier 2024 à Saint-Claude (Jura)

Michelle, Louise, Juliette BONAZ, veuve DALLOZ, décédée le 29 février 2024 à Saint-Claude (Jura)

Jeanette KILAHY, veuve GROSBURDET, décédée le 24 mai 2024 à Saint-Claude (Jura)

Guy VASSEUR, décédé le 21 août 2024 aux Bouchoux (Jura)

Mme GERARD Chantal à Viriat (Ain) le 28/11/2024

Naissances :

Rhéma HERVOUET de Thomas HERVOUET et Eléane TERRIÉ, née le 15 février 2024 à Saint-Julien-En-Genevois (Haute-Savoie)

Martin BOUGUEREAU de Armand BOUGUEREAU et Pauline LE BARON, né le 5 mars 2024 à Oyonnax (Ain)

Eliot LITTAYE de Olivier LITTAYE et de Géraldine BARDET, né le 18 mai 2024 à Oyonnax (Ain)

Nouveaux arrivants (au risque d'en oublier)

Au Village :

FÉLIX Ayla

Très La Ville :

PLESSARD Eric et LANUZEL Alexandra

MONZONIS Laure

La Serra :

FREINEX Isabelle

Sur La Roche :

MONNIER Jean-Sébastien



## INFORMATIONS DIVERSES

Réforme de la publicité des actes :

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 gèrent la réforme de la publicité des actes.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le compte rendu des séances du conseil municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste des délibérations examinées en séance (affichage et site internet dans les huit jours suivant le conseil).

Le procès-verbal subsiste mais n'est publié (affichage et site internet) qu'après approbation lors de la réunion lors du conseil suivant.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles sur le site de la commune après approbation. La liste des délibérations est publiée dans les huit jours après le conseil municipal.

Faut qu'ça pousse

vous retrouve à la belle saison sur le marché des Bouchoux le dimanche matin. pour des légumes naturels cultivés avec amour, A l'image d'une agriculture paysanne saine et humaine dans laquelle nous nous épanouissons et sommes heureux de pouvoir en partager ses fruits avec vous.

Nous proposerons également des paniers sur réservation le mercredi dès le mois de juin.

Enfin, comme chaque année, un bon de commande pour l'achat de plants potagers sera mis à votre disposition à l'épicerie des Bouchoux et à la boulangerie de la Pesse dès mi-février, Attention formulaire à retourner avant fin mars, que nous puissions semer en conséquence,

On vous remercie pour le soutien et la fidélité que vous nous apportez.

A très vite,

Les maraîchers, Damien et Marjolaine

mail : fautquecapousse39@gmail.com

tel : 06 43 41 07 41

06 75 45 48 30

Auberge La Chaumière

13 rue en Bonneville

39370 LES BOUCHOUX

06 83 18 36 49



Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, je vous propose tous les jours sauf le jeudi des plats régionaux, tels que :

Ris de veau aux morilles, flambés au Macvin

Poulet fermier au vin jaune

Médailon de veau aux morilles

Entrecôte à la crème de bleu de Gex

Truite au vin jaune

Et aussi trois menus plus un menu enfant

Tous les plats sont faits maisons

Je vous souhaite un joyeux Noël et une excellente année 2025

## TATENKOI : Un souffle de nouveauté aux Bouchoux



Les Bouchoux accueillent une nouvelle association dynamique, TATENKOI, qui insuffle un vent de fraîcheur dans la vie locale.

Composée d'un trio de femmes engagées, Aurélia Grenard, Claudia Saint-Oyant et Agathe Roche, TATENKOI a pour ambition de soutenir les associations locales tout en promouvant des valeurs fortes : consommation locale, éco-responsabilité et animations alternatives.

### Des actions concrètes pour un village plus vivant

L'association se distingue par ses initiatives originales :

- **Marchés artisanaux** : TATENKOI met en avant les talents locaux en organisant régulièrement des marchés artisanaux. Une occasion de découvrir des produits uniques et de soutenir les créateurs de la région.
- **Fête du 15 août revisitée** : La traditionnelle fête du 15 août prend une nouvelle dimension grâce aux idées créatives de TATENKOI. L'association propose des animations originales et alternatives pour faire vivre cet événement.
- **Partenariats** : TATENKOI travaille en étroite collaboration avec les autres associations du village. L'objectif est de mutualiser les efforts pour continuer à faire vivre les rassemblements et festivités.

**Éco-responsabilité** : L'association est soucieuse de l'environnement. Le recyclage des tissus pour la création de guirlandes et de décorations en est un exemple concret.



### Rejoignez l'aventure TATENKOI !

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune ? TATENKOI vous ouvre ses portes ! L'association a besoin de bénévoles pour mener à bien ses projets. Vous pouvez participer aux actions proposées ou apporter vos propres idées.

Pour en savoir plus, participez à l'assemblée générale dont la date sera communiquée sur la page Facebook "Si tu es Boucherand...ou d'adoption", en mairie et sur les lieux d'affichages habituels.

Vous pouvez également contacter l'association par mail à l'adresse suivante : [tatenkoi39@gmail.com](mailto:tatenkoi39@gmail.com)

TATENKOI, c'est l'opportunité de vivre un village plus dynamique, plus solidaire et plus respectueux de l'environnement.

### CHANGEMENT DE DOMICILE :

Article 104 du code civil : La preuve de l'intention résultera d'une déclaration expresse, faite tant à la municipalité du lieu que l'on quittera, qu'à celle du lieu où on aura transféré son domicile.

Vous changez d'adresse dans la commune ; merci de nous le signaler.

Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de nous le communiquer.

### RECENSEMENT :

Vous allez avoir 16 ans :

Les garçons et les filles qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile pour effectuer la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense**. Il leur sera remis une attestation de recensement (Justificatif qui leur est demandé pour l'inscription aux examens publics et l'inscription au permis de conduire).

**Important** : Il ne peut pas en être délivré de duplicata.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

La loi n°2016-1047 du 1<sup>er</sup> août 2016 a rénové les modalités d'inscription sur les listes électorales et a créé un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

- L'inscription est désormais possible jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi avant le scrutin. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

### ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Vu l'arrêté municipal du 25 novembre 2022, l'éclairage public sera interrompu de 21 h le soir jusqu'à 6h30 le matin pendant la période hivernale (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril) L'éclairage public sera interrompu pendant la période estivale (du 1<sup>er</sup> mai au 31 août).

### ÉCOBUAGE :

Nous vous rappelons que d'après l'article L.541, L.541-21-2 du Code de l'environnement, **le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, quelle que soit la saison.**

### SUEZ

En cas de questions ou de soucis avec vos abonnements et factures d'eau vous pouvez contacter Suez, y compris pour faire une réclamation, en vous rendant sur le site <https://www.toutsurmoneau.fr/> . Il faudra ensuite créer votre compte. Puis, si vous souhaitez faire une demande vous rendre dans l'onglet « aide et contact »

### CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le conseiller numérique accompagne les usagers vers l'autonomie numérique.

Sur la commune des Bouchoux, il effectue une permanence à la mairie une fois par mois le mardi après-midi de 15 h 00 à 17 h 00 . Prochaines dates : 21/01/2025 – 18/02/2025 – 18/03/2025 – 15/04/2025 – 20/05/2025 – 17/06/2025.

**MAISON FRANCE SERVICES**

Un conseiller France Service est à votre disposition pour vos démarches administratives les lundis et mercredis de 14h00 à 17h00 dans le bureau à côté de l'agence postale des Bouchoux. Vous pouvez le contacter au 07 56 30 18 80 ou par mail à franceservices.HJMS@gmail.com ou multisiteshautjura@France-services.gouv.fr. N'hésitez pas à l'appeler pour prendre rendez-vous, si besoin.

<p><b>Communes et horaires :</b></p> <p><b>- Les Bouchoux :</b> Agence postale : 5 sur la Place, 39370 <b>Lundi et mercredi de 14h00 à 17h00</b></p> <p><b>- Chassal-Molinges :</b> Mairie : 10 rue de la mairie, 39360 <b>Mardi et vendredi de 08h30 à 11h30</b></p> <p><b>- Viry :</b> Mairie : 11 rue Rouget de Lisle, 39360 <b>Mardi et vendredi de 13h45 à 16h45</b></p> <p><b>- Septmoncel-les-Molunes :</b> Mairie/Poste : La fin du Pré, 39310 <b>Jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30</b></p>	 <p><b>France services</b></p>
<p><b>BESOIN D'AIDE POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ?</b></p>	
<p><b>Contacts et rendez-vous</b></p> <p>- Téléphone : 07 56 30 18 80*</p> <p>- Courriels : franceservices.hjms@gmail.com multisiteshautjura@France-services.gouv.fr</p> <p><small>*Disponible aux heures d'ouverture. Si répondre, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées pour la prise de rendez-vous.</small></p>	

**RAPPEL ANIMAUX ERRANTS****Chiens :**

Nous recevons en mairie de plus en plus de plaintes concernant des chiens en divagation sur le domaine public.

Extraits de l'Arrêté du Maire du 17 mai 2002 :

*Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien.*

*Ne sont pas considérés comme chiens errants les chiens de chasse ou de berger, lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés.*

*Les propriétaires de chiens doivent prendre des mesures pour éviter les déjections dans les espaces privés proches des habitations et sur la voie publique, ainsi que les espaces publics de loisirs.*

**Chats errants :**

*Les chats sauvages ou semi-sauvages sont encore aussi nombreux ! Nous vous rappelons le bien-fondé de faire stériliser vos animaux domestiques. En effet cela permet d'éviter qu'ils développent certaines maladies : - La stérilisation : ce n'est pas qu'une question de santé*

*Elle permet de réguler le nombre et de lutter ainsi contre les abandons de plus en plus nombreux et, en ce qui concerne les chats tout particulièrement, d'agir sur la prolifération incontrôlée des chats errants.*

*Enfin, les chats stérilisés sont également des animaux qui chassent moins, préservant ainsi la petite faune sauvage.*

Une nouvelle campagne de stérilisation des chats non domestiques aura lieu en 2025.

**Comité des fêtes et des animations des Bouchoux**

Le Comité des fêtes, depuis sa naissance en 1995, est un acteur majeur dans l'animation du village.

Cette année 2024 a confirmé ce dynamisme. La Juraquette 2024, c'est 200 randonneurs et 300 repas servis. Le vide-greniers, organisé conjointement avec l'association des parents d'élèves, a été un succès et offre toujours un joli spectacle de la

place du village, avec tout ce déballage hétérogène. Le 14 juillet (journée, gérée, conjointement avec l'amicale des sapeurs-pompiers) rendez-vous attendu pour sa belle journée avec un concours de pétanque, la soirée dansante et surtout son feu d'artifice tiré par Skyfall FireRain. Une fête de 15 août réussie, offrant des animations diverses et variées et surtout appréciées du public ( fête organisée conjointement avec l'association Tatenkoï).



Photo Skyfall

De manière plus permanente le Comité des fêtes, continue à gérer les séances de gymnastique du jeudi soir (28 participants), les répétitions des Bouch'rondes - chorale des Bouchoux le mercredi soir (27 participants) avec deux concerts par an, et depuis peu les séances du Qi Kong du mardi soir.

Sans oublier le grand apéro du printemps qui veut réunir toutes les bonnes volontés.

Vous l'avez compris les mots d'ordre du Comité des fêtes sont Rencontre, convivialité, découverte. Naturellement pour organiser tout cela, nous avons besoin de personnes et, on le sait, sans bénévoles nous ne pouvons rien faire.

Donc si vous avez des envies, des idées à partager, venez nous rejoindre pour renforcer l'équipe et dynamiser le nouveau conseil d'administration.

NB. Un nouveau projet voit le jour en 2025 : le Grand bal des Bouchoux, bal folk prévu le week-end de Pâques (19-21 avril) avec des ateliers de chant, de musique et de danse.

Claudine Egraz, vice-Présidente du CdF

Contact : Claudine 06 42 18 34 16

mail: [Jean.Egraz@orange.fr](mailto:Jean.Egraz@orange.fr), [comite.fetes.bouchoux@gmail.com](mailto:comite.fetes.bouchoux@gmail.com)

### Proposition de création d'une association : Histoire, Patrimoine Boucherand

Cette association aurait pour but de rassembler les Boucherands et Boucherandes et toutes les personnes intéressées par la commune des Bouchoux, pour :

- Effectuer des recherches sur l'histoire de la commune à travers les âges, et en diffuser la connaissance.
- Effectuer des recherches sur l'histoire des lieux et la toponymie, et en diffuser la connaissance.
- Identifier, sauvegarder, restaurer et faire connaître le patrimoine de la commune des Bouchoux : fontaines et lavoirs, fours à pain, greniers forts, croix et calvaires, moulins, mairie, église, chapelles et bâtiments divers.
- Effectuer des recherches sur l'histoire du patrimoine bâti, qu'il s'agisse du petit ou du grand patrimoine (églises, châteaux et manoirs), et en diffuser la connaissance. Collecter auprès des boucherands les faits de famille ou de la commune, liés aux événements des siècles passés pour assurer la transmission de la mémoire auprès de la population, et notamment des plus jeunes.

La création d'une association de ce type est aussi essentielle pour accompagner et encadrer les projets d'entretien et de rénovation des bâtiments pour constituer les dossiers de demande d'aide auprès de la fondation du patrimoine.

(Une rénovation identifiée aujourd'hui est la toiture de l'église où de nombreuses fuites sont apparues cette année.)

Si vous êtes intéressés par cette démarche, merci de vous faire connaître en laissant vos coordonnées auprès de Claude Perrier-Cornet  
claudeperriere@gmail.com



### APE La Pesse - Les Bouchoux

L'association des parents d'élèves remercie toutes les personnes présentes lors de nos manifestations et ainsi que tous les bénévoles et les parents qui se sont mobilisés.

L'APE propose, afin de soutenir les activités scolaires et extra-scolaires des enfants, plusieurs manifestations :

Soirée « Raclette à l'ancienne » (février)

« Vide-grenier » (mai)

« Kermesse » (juin)

Les dates restent encore à définir.

Nous vous informons que cette année, il n'y aura malheureusement pas de vente de sapin de Noël.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail :

[apelapesselesbouchoux@gmail.com](mailto:apelapesselesbouchoux@gmail.com)

Le Bureau de l'APE

### URBANISME : IMPORTANT



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un usager peut déposer sa demande d'urbanisme en ligne (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...)

Pour répondre à cette obligation, le service ADS (Administration du Droit des Sols) de la CCHJSC a mis en place une plateforme nommée Guichet Unique accessible à l'adresse suivante :

[https://www.hautjurastclaude.fr/rubrique\\_urbanisme/onglet ADS](https://www.hautjurastclaude.fr/rubrique_urbanisme/onglet ADS)

Nous vous incitons à déposer vos demandes en ligne.

Nous rappelons que certains travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme ; avant tout commencement de travaux, renseignez-vous au secrétariat afin de connaître la réglementation applicable sur la commune des Bouchoux.

Nous rappelons également à tous les pétitionnaires, détenteurs d'autorisation d'urbanisme, qu'ils doivent faire parvenir dans les délais dès que la construction est achevée, la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), que ce soit pour les permis de construire ou déclarations préalables.

Des contrôles sont effectués régulièrement sur les registres d'urbanisme de la mairie. Tous les pétitionnaires qui n'ont ou n'auront pas renvoyés ces documents recevront un courrier de la mairie.

D'ores et déjà, merci de vérifier si vous avez fait parvenir en mairie votre Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et votre Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des travaux (DAACT).

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE, LES BONS GESTES :

En ces périodes climatiquement perturbées dans notre pays il nous semble utile de rappeler à l'ensemble de la population quelques règles et bons gestes à respecter en cas de sinistre.

Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 12h00 un test de la sirène d'alarme est effectué (3 signaux sonores de 1 min et 41 secondes interrompus par des pauses de 5 secondes), en dehors de ces horaires de test, il s'agit d'une alerte réelle.

Nous vous rappelons que le lieu d'accueil des sinistrés est prévu à la salle polyvalente de Très la Ville, la cellule de crise est basée au secrétariat de mairie (à l'atelier communal en cas d'empêchement)

Le Plan Communal de Sauvegarde est actualisé régulièrement et consultable à la mairie et sur le site de la commune, n'hésitez pas à le consulter !

## FIBRE OPTIQUE, OÙ EN EST-ON ?

Le plan France Très Haut Débit lancé par l'état en 2013 prévoit l'accès au Très Haut Débit (THD) à l'ensemble des habitants du territoire national fin 2025 et le démantèlement du réseau cuivre existant annoncé par ORANGE (ex France Télécom) propriétaire du réseau existant d'ici 2030.

Pour ce qui concerne la commune près de 70 habitations ne sont toujours pas raccordables au THD en cette fin d'année pour diverses raisons : impossibilités techniques d'utiliser les poteaux existants, refus de propriétaires privés d'implantation de doublement des poteaux pour raisons diverses et variées,....

Les élus ont multiplié les rendez-vous, réunions et échanges avec l'entreprise en charge du déploiement, les propriétaires et les représentants de l'État durant l'année 2024 sans pour autant obtenir de réponses satisfaisantes au raccordement des habitations concernées. L'annonce de la fermeture du réseau cuivre d'ici 2030 ne nous rassure pas que ce soit pour vous habitants, comme pour les bâtiments communaux qui sont également concernés.

Si la date de fermeture du réseau cuivre sur la commune n'est pas connue à l'heure actuelle il nous paraît important de vous faire part des échéances prévues et des conséquences pour chaque administré :

*Extrait du guide pour les maires (Ministère de l'Economie des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique novembre 2024)*

- 31 janvier 2026 : impossibilité de souscrire un nouvel abonnement internet et/ou téléphone via le réseau cuivre.
- Fin des services DSL et Téléphone cuivre entre janvier 2028 et novembre 2030.

Les usagers seront avertis directement par leur opérateur des dates d'arrêt du service cuivre et seront libres de souscrire à une technologie alternative de leur choix (fibre, 4G Fixe, THD radio, satellite ...) auprès de l'opérateur de leur choix.

Pour plus d'information : [www.treshautdebit.gouv.fr](http://www.treshautdebit.gouv.fr) - [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)

Vous êtes nombreux à nous solliciter concernant votre éligibilité au THD, la date à laquelle vous pourrez y accéder, quelle démarche faire pour vous raccorder,....

Nous ne sommes pas en mesure actuellement de répondre à ces questions mais sachez que vous pouvez vous rapprocher de tous les opérateurs proposant ces services et que vous devez rester vigilants par rapport aux offres alléchantes ou aux menaces de fermeture de service faites par démarchage téléphonique. Dans tous les cas contactez directement les opérateurs officiels et n'hésitez pas à nous signaler tout abus.

La commune poursuit ses démarches pour assurer l'accès au THD au plus grand nombre et nous accorderons la plus grande attention à ce dossier.

Pour toute question, n'hésitez pas à solliciter la commune, nous poursuivons notre travail d'accompagnement.



## Amicale des Pompiers des Couloirs

L'année 2024 avait mal commencée. A la suite des ses compères Yves et Roger, début janvier c'est Marcel qui nous quittait. Ancien chef de centre des Bouchoux c'est encore à une figure importante que nous avons dû dire adieux.



L'hiver terminé nous avons repris avec entrain nos travaux sur le terrain de pétanque. Terrain que nous avons pu inaugurer début août.

Si nous ne devions retenir qu'un seul événement cette année c'est celui-ci que nous choisirions.

Ce terrain, c'est la concrétisation de toutes les valeurs que notre Amicale aime à porter. L'amitié (tout est dans le titre), la cohésion,

le travail d'équipe, l'ambition, le partage et la transmission.

Nous avons commencé à la pioche en écoutant les conseils du P'tit Yves et terminé avec les six nouvelles recrues que cette énergie a su attirer (vous pourrez faire connaissance avec elles dans nos calendriers).



L'amicale a aussi organisé une chasse aux oeufs à Pâques, le 14 juillet avec le Comité des Fêtes des Bouchoux, une boum et un bal pour Halloween avec les parents d'élèves.

Cette fin d'année vous nous verrez à votre porte pour la vente des calendriers et nous allons de nouveau vous proposer une soirée festive pour le réveillon du nouvel an.

Pour nous contacter :

Amicale des sapeurs-pompiers des Couloirs

[amicalelescoulors@gmail.com](mailto:amicalelescoulors@gmail.com)

Présidente Coraline VINCENT 06.60.13.37.46.

Le bulletin municipal ouvre ses pages aux associations et aux acteurs économiques de la commune. Les informations données sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les responsables d'associations et d'entreprises ont été contactés pour fournir un texte ; pour celles qui en ont communiqué un, il se trouve ci-après.

### Vergers des couloirs



Cette année l'Association a fêté dignement ses 20 ans, au cours d'un week-end d'activités : pressage de pommes, table ronde sur l'évolution du travail avec le végétal en temps de bouleversement climatique, expositions et inauguration de notre cabane. C'est l'occasion de relire notre projet et nos statuts d'origine en les confrontant à notre situation et nos activités actuelles.

Nous souhaitons recenser les vergers existants et préserver les variétés adaptées dans un verger conservatoire, partager et proposer des activités autour du végétal.

S'ils n'ont pas atteint le développement que nous espérons, les arbres de notre verger à Trés la Ville conservent bien des variétés prélevées sur la commune ou auprès de partenaires comme le Verger Tiocan ou les Croqueurs de Pommes. On peut donc y prélever des greffons et c'est un support pour nos activités collectives : tailler, greffer, apprendre avec les écueils (parasites, campagnols, exposition, terrain, sécheresses...).

Nous espérons par la suite essaïmer en implantant des sujets sur d'autres terrains publics ou privés (sous couvert d'un suivi), et aussi accueillir de nouveaux adhérents pour partager nos actions.

Nous nous retrouvons habituellement le premier samedi du mois en saison, et vous pouvez nous rencontrer sur les marchés de producteurs avec nos plantons (au printemps) et nos tisanes (aussi disponibles dans les points de vente locaux). Nous disposons aussi de porte-greffe francs issus de nos résidus de pressage.

Souhaitons à tous, à la nature et aux jardins et vergers un « vrai » hiver !

Vergers des Couloirs, contact 03 84 42 72 67 ou [limalaurent@club-internet.fr](mailto:limalaurent@club-internet.fr)



### Commission Voirie

Cette année plusieurs chantiers ont mobilisé l'équipe de la voirie.



Enfin, la réparation de la route du Mappa !

Depuis plusieurs années nous avions une enveloppe du Département, celle-ci a permis de purger, de stabiliser par un enrochement le talus, de canaliser les eaux pluviales et de terminer par des couches de forme.

Tout ce travail a été réalisé par l'entreprise AATP avec un professionnalisme et une rigueur exemplaire.

Le Département a tenu son engagement de refaire les bandes de roulement et a réalisé la pose d'un enrobé sur la totalité du chantier.

Nous avons profité d'un chantier sur la commune pour combler les affaissements côté droit en descendant de la Pesse direction le pont de Léary.

L'ensemble des travaux n'ont pas dépassé l'enveloppe prévue à la réparation de cette route.

Dorénavant nous allons étudier la façon dont nous allons la remettre à la circulation.

L'entreprise Vivien Blanc a travaillé sur la voie communale de la Burne, il a posé un bicouche ( gravillons bitumineux), sur toutes les parties très dégradées du pont de la Burne à la ferme des Chèvres de la Cascades et a terminé en rebouchant les deux rouées dans le béton du chemin de Petite Combe .

Sur la Roche :

La remise en état de cette voie communale a été inscrite au budget de cette année, les travaux devaient débiter ce printemps, mais ont pris énormément de retard à cause des intempéries et des disponibilités de l'entreprise. Ils ont vu leur réalisation seulement mi-novembre. Dans le même temps, l'entreprise FCBE a profité d'être sur la commune pour faire des réparations sur une partie de la voie communale de Taillat.

Nous remercions l'ensemble des riverains pour leur compréhension. L'équipe de la voirie fait son possible pour rendre praticable au mieux toutes les voies et chemins de la commune.

Bonne année à tous.

La commission voirie



### Commission Eau - Assainissement

Tout le monde a pu s'apercevoir des travaux de pose du réseau d'assainissement. Le projet est en phase de réalisation après quelques années de gestation, de travail, d'adaptations multiples à une réalité de terrain qui, le moins que l'on puisse dire est accidenté !

Après une réunion publique le 4 octobre et un début des travaux la troisième semaine du même mois, on peut saluer la réactivité des entreprises (SOMEC et SNTP) et de notre maître d'oeuvre, le SIDEDEC. Cela permet d'avoir bon espoir de tenir l'échéance de fin 2025 comme aboutissement et mise en service d'un assainissement collectif en attente depuis 20 ans ! Cet objectif sera atteint en respectant nos engagements fondamentaux. D'une part, c'est un réseau sans apport d'énergie extérieure car fonctionnant par la simple dénivellation de terrain (écoulement gravitaire) et, d'autre part, c'est un système de traitement autonome. En effet, ce sont les matières véhiculées dans les effluents domestiques qui fournissent l'énergie aux plantes pour assurer leur croissance et leur rôle de bio épurateurs. Par ailleurs, la municipalité tenait à réaliser cette opération tout en respectant sa soutenabilité économique. C'est la raison pour laquelle les travaux ont été partiellement décalés dans le temps. Prévus à la fin du printemps 2024 ils ont été mis en attente jusqu'à la notification de l'attribution des subventions de l'Agence de l'Eau.

Le principal changement dans la réalisation de ce projet tient au déplacement de l'unité de traitement actuelle sise au lotissement. Prévue en remplacement de l'actuel bac-digesteur, la nouvelle station d'épuration est déplacée hors zone d'habitation. Ce changement motivé par l'exiguïté de l'espace où se situe l'unité de traitement actuelle a aussi l'avantage de réduire considérablement l'impact pour les riverains. Cette modification a été rendue possible par l'étude de faisabilité réalisée par le SIDEDEC mais surtout par la bienveillance du propriétaire actuel du foncier à cet emplacement. Saluons ici le sens du bien commun de Pascal Dalloz, permettant cette nouvelle implantation au bénéfice de tous.

Pratiquement, la municipalité installe toute la canalisation permettant d'évacuer les eaux usées. Elle pose une boîte de branchement en limite de chaque propriété à raccorder. Le propriétaire a 2 ans pour se raccorder et s'acquitter d'une taxe de raccordement (3300 € TTC pour une habitation existante / 6600 € TTC pour une construction neuve). La grande majorité des boîtes de branchement auront été posées à la date de rédaction de cette rubrique.

Les stations d'épuration des eaux usées (STEP), en l'occurrence, les filtres plantés de roseaux vont être réalisés à la suite de la pose du réseau de canalisation. C'est la météo qui décidera du rythme des travaux assurés par l'entreprise GOYARD.

L'Echo des Couloirs se veut un bilan de l'année écoulée mais aussi une ouverture vers l'avenir. La réalisation d'un assainissement qui s'inscrit dans le respect de l'environnement, et dont le fonctionnement utilise un cycle naturel est une belle perspective d'avenir. La commune des Bouchoux participe ainsi à répondre aux besoins de sa population sans impact dommageable pour notre milieu de vie. Nous ne doutons pas qu'une fois réalisé, les habitants auront à coeur de tout faire pour assurer le bon fonctionnement de ce nouvel équipement.

Avec tous les vœux de l'équipe : Benoît Colin, Sylvain Dionnet, Jérôme Grenard, Jean-Marc Henrotte, Claude Perrier-Cornet, Mickaël Poncet.



### Communauté Haut Jura Saint Claude

#### Un nouveau bulletin de la Communauté de Communes

Vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres le **bulletin de la communauté de communes**, « Territoire Haut-Jura Saint-Claude », moyen moderne et interactif de vous tenir informés des dernières actualités locales, des projets en cours, des événements à venir. Ce bulletin qui paraîtra trimestriellement est également disponible en version numérique sur le site de la Communauté de communes.

Si vous ne le recevez pas, merci d'en informer la mairie.

#### Une nouvelle boutique en ligne

Dans le but de faciliter l'accès aux services et produits locaux, la communauté de communes a lancé une **boutique en ligne** dédiée où vous pourrez trouver les liens pour réserver vos billets pour les musées, un lien vers l'office de tourisme

#### De grands projets en cours

La Communauté de Communes a plusieurs projets ambitieux pour améliorer notre cadre de vie et dynamiser notre territoire. Les projets majeurs sont :

- **La renaturation de la Friche Chacom** : Ce projet vise à redonner vie à la friche industrielle Chacom en la transformant en un espace vert, accessible à tous. Des espaces de promenade et de biodiversité seront aménagés pour créer un lieu de détente et de convivialité pour les habitants et les visiteurs.

- **L'aménagement et sécurisation du sentier des Gorges de l'Abîme** : Nous investissons également sur le sentier des Gorges de l'Abîme, site naturel remarquable de notre région. Les travaux ont pour but d'aménager le parcours pour que tous puissent découvrir ce site naturel en toute sécurité.

- **La poursuite de l'écriture du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** qui définira la politique d'aménagement du territoire pour une dizaine d'années et inscrira une réglementation de l'urbanisme à l'échelle de l'intercommunalité en prenant en considération les spécificités des territoires. Cette procédure s'inscrit dans une période longue de 3 ans. Vous pouvez contribuer sur le site internet de la communauté de communes et en participant aux réunions publiques.

- **Le Centre Nautique du Martinet** : Et j'ai enfin, le plaisir de vous annoncer le début des travaux de ce projet phare : très attendu, il offrira un espace moderne dédié aux activités aquatiques pour petits et grands, avec des équipements de qualité pour la baignade, la détente, mais aussi les activités sportives aquatiques. Ce centre sera un véritable atout pour notre communauté et pour le tourisme local.

Ces projets sont autant d'opportunités pour notre territoire et participent à son développement durable, à la fois sur le plan économique, écologique et social. Ils témoignent de notre volonté de construire un avenir à la hauteur des attentes de notre population.

Je vous invite à suivre l'avancement de ces projets sur le site internet,

<https://www.hautjurasaintclaud.fr/>

N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour découvrir tout ce qui est mis en place pour améliorer la vie sur notre territoire.

Isabelle HEURTIER

**Visite du SYDOM de Lons-Le-Saurier.**

Nous avons été très bien accueillis, la visite a débuté par la pièce où se trouve une personne qui doit alimenter le four avec les déchets des bac gris. Elle reste 8 heures assise à alimenter le four et à brasser les déchets.

Ensuite nous sommes allés vers les pièces du tri des bacs jaune. Tout est trié au maximum par des machines et à la fin de la chaîne, ce sont des personnes qui sont en réinsertion, qui passent des heures à trier les déchets qui sont passés entre les mailles. Nous en profitons pour vous rappeler les consignes de tri.



Informations diverses

**DÉCHÈTERIE**  
(autres déchets ménagers)

Les principaux déchets acceptés\* :

MODE DE TRAITEMENT : réemploi, recyclage, compostage, valorisation énergétique, stockage

\* sous contrat avec des éco-organismes

**ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES :**  
UNIQUEMENT LES PETITS DÉCHETS QUI N'ONT PAS DE FILIÈRE DE RECYCLAGE DONT :

**BAC GRIS**  
MODE DE TRAITEMENT : valorisation énergétique  
production de chaleur pour le réseau urbain de Lons-le-Saurier et d'électricité après incinération

**DÉCHETS ALIMENTAIRES ET PETITS DÉCHETS VERTS (BIODÉCHETS)**

**COMPOSTEUR**  
ou alternative lombricomposteur en appartement

**EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS**

**BAC DE TRI (en vrac)**  
MODE DE TRAITEMENT : recyclage

**EMBALLAGES EN VERRE**

**CONTENEUR À VERRE**  
MODE DE TRAITEMENT : réemploi\* ou recyclage  
\* retrouvez tous les points de collecte sur : www.jalmeembouteilles.fr

+ d'infos ? ► www.letriplussimple.com

**Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :**

A l'heure où les travaux du réseau d'assainissement collectif avancent à grands pas, nous tenions à vous tenir informés de l'actualité du réseau non collectif (compétence de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude).

Le contrôle de bon fonctionnement de la filière d'assainissement autonome n'est pas en reste dans le cadre de nos engagements environnementaux.

Initialement prévus en 2024 les contrôles sont reportés (pour raison technique) au printemps 2025. Les propriétaires des habitations concernées seront contactés par courrier pour convenir d'une date de rendez-vous.

Pour information, le Conseil Communautaire Haut-Jura Saint-Claude a fixé le montant des redevances et pénalités suivantes :

Type de contrôle	Tarifification des redevances SPANC (euros en TTC)
Pack Contrôle de conception / Contrôle de réception	400
Diagnostic initial de réhabilitation et Diagnostic initial	300
Contrôle de bon fonctionnement	150
Diagnostic pour vente immobilière	400
<b>Pénalités sur la base de la redevance liée au contrôle spécifique (CBF)</b>	<b>Pénalités SPANC (euros en TTC)</b>
Usager absent à un rendez-vous fixé	50
Pénalité pour obstacle à l'accomplissement du Contrôle de Bon fonctionnement : Opposition à l'accès à la propriété, Opposition au rendez-vous proposé par le SPANC (à compter du second rendez-vous), Report abusif des rendez-vous	750
Pénalité pour installation présentant un risque sanitaire ou environnemental avéré ; installation inexistante	750
Pénalité pour non-respect du délai réglementaire de remise aux normes (pack Conception/Réalisation) à la suite d'un achat immobilier	750

Les pénalités seront appliquées annuellement jusqu'à la levée de l'obstacle, du risque et/ou la réalisation des travaux.

(Source : extrait du registre des délibérations du conseil communautaire du 29/11/2023)

Pour toute question relative à ce sujet vous pouvez contacter :

Service SPANC Communauté de Communes HJSC : Tel 03 84 45 89 06

Mail : [spanc@hautjurasaintclaud.fr](mailto:spanc@hautjurasaintclaud.fr)

Site internet : <https://www.hautjurasaintclaud.fr/spanc.htm>

Le référent SPANC de la commune : JM Henrotte [mairie@lesbouchoux.fr](mailto:mairie@lesbouchoux.fr)

La vie de la commune

## Commission Bâtiments

### Amélioration de l'appartement 01 Sous la Poste

Ce logement nécessite des travaux conséquents car classé G au DPE (donc impossible à louer maintenant) et mal distribué (pièces). Il convient donc de lui apporter des améliorations significatives.

**Dépenses énergétiques :** Isolation des fenêtres, porte d'entrée, sol de la zone de vie et chambre, murs extérieurs.

**Réorganisation des pièces** au niveau circulation salle de bain / WC. Cuisine.

Ces travaux sont subventionnés par le département au titre de la DETR. Ils seront réalisés par des entreprises, et pour une part importante réalisés en régie communale. Cette réhabilitation est actuellement engagée et se terminera en 2025 afin de proposer ce logement à la location.



### Salle Paroissiale

Réhabiliter la salle paroissiale pour lui permettre de retrouver sa place de lieu d'animation et de rencontre culturelle, projet porté par un groupe de travail investi, voilà ce que l'on pouvait lire dans l'Écho des Couloirs de janvier 2024.

Durant cette année, l'agrément en ERP 5<sup>ème</sup> catégorie L indispensable à l'avancement du projet a été validé par les commissions sécurité incendie et accessibilité PMR du Département. Pour cet agrément des aménagements et travaux sont obligatoires. Modification du plafond garantissant une protection au feu d'une heure, mise en place d'une porte d'entrée ouvrant sur l'extérieur. De plus il faudra prévoir une installation électrique normée et l'installation d'une rampe d'accès PMR homologuée en termes de largeur et de pente.

Les choses vont toujours trop lentement, on le déplore souvent, mais cette fois tout paraît bien engagé.



Les entreprises sont déjà intervenues pour une part des travaux notamment l'isolation au feu du plafond (70 m<sup>2</sup>) et l'électricité. Il restera des travaux de peinture, d'isolation et de finition pour rendre cette salle opérationnelle. Le projet de chantier participatif pour ces travaux avait été envisagé. Souhaitons que nous puissions le mettre en oeuvre, tant pour son efficacité que pour le plaisir de travailler ensemble vers un objectif commun.

Commission bâtiment : Benoît Collin, Jérôme Grenard, Jean-Marc Henrotte, Claude Perrier-Cornet

Ha oui ! évaluer aussi l'air, l'odeur de la nature, du soleil, des champs; tout ça parfait ! Dommage que les foins étaient finis, on aurait senti la bonne odeur de l'herbe coupée.



Concernant la pollution sonore rien à signaler, au carrefour de la Millère 65 Db quand il n'y a personne, et surement 80 Db les jours de fêtes 😊

Le point négatif repéré est dans le virage épicerie du couloir/Très la Ville où les voitures roulent souvent trop vite et mettent en danger les enfants qui vont prendre le bus scolaire. Danger aussi pour

les vélos, les poussettes et les personnes à mobilité réduite. Manque de lumière ? virage trop serré ? Installer les points lumineux solaires ?

Fin de la matinée ; retour en mairie pour faire le point sur nos observations et finir de noter dans nos petits livrets, donner nos ressentis sur chaque point et ce que l'on pourrait améliorer sur les thématiques du départ : la mobilité, la pollution sonore, la pollution de l'air, la végétation, l'infiltration de l'eau, les sols.

**Conclusion :** il fait bon vivre aux Bouchoux quand tout le monde se respecte et respecte son environnement ...

En attendant la suite à venir de cet atelier, nous vous souhaitons de passer un bon hiver, une bonne année et nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Pascale Lombard



*Le CPIE du Haut-Jura a pour vocation d'agir en vue d'une meilleure prise en compte de l'environnement et d'une relation harmonieuse entre l'homme et son patrimoine naturel, culturel et social. Sa finalité est donc principalement éducative : amener à l'acquisition de connaissances et de compétences, et à l'appréhension de valeurs et de notions telles que la responsabilité, la solidarité, le respect du vivant, la complexité du monde et le développement durable.*



PAYS DE BOURGOGNE



« Ballade sensible » dans le village, organisée par le CPIE Bourgogne Franche Comté »



C'est par une matinée ensoleillée que nous avons arpenté les rues du village afin de déterminer les points qui seraient sensibles sur la thématique de la santé et l'environnement.

Départ de la place de la mairie vers le carrefour de la Millère puis vers l'épicerie des couloirs, vers Très la Ville puis retour en mairie pour un débriefing. L'objectif de cette matinée était d'identifier les enjeux pour la santé et l'environnement en lien avec l'urbanisme ainsi qu'en lien avec la biodiversité. Notre mission était d'observer différents points et de déterminer ce qui pourrait être amélioré.

C'était une action organisée par le CPIE Bourgogne Franche Comté et animée par Solal MAIRE. Il nous a expliqué la démarche, remis des petits livrets à

remplir au fur et à mesure de la ballade.

Dans ce livret il y avait 5 points à évaluer. A chaque point nous devons noter notre perception générale du lieu : négatif, pas très agréable, neutre, assez agréable, très agréable (idem lors des autres arrêts).

Sur la place de la mairie il fallait évaluer la couverture végétale : absence de végétation, végétation très éparse, certaines zones végétalisées, une partie importante de l'espace est végétalisée, très végétalisé (idem lors des autres arrêts).



Nous avons ensuite continué notre chemin de la place de la mairie en direction de Très la Ville et des Vergers des Couloirs» en faisant quelques arrêts pour évaluer notre ressenti des lieux, la couverture végétale, la sécurité tout le long du trajet, l'environnement sonore en fermant les yeux et tenter d'identifier jusqu'à 4 bruits différents.

Il faisait beau et bon, on a fait un petit arrêt aux Vergers des Couloirs qui fêtaient leurs 20 ans d'existence en dégustant un verre de jus de pomme.



Commission Agriculture Forêt Environnement Tourisme

Cette année la commission Agriculture, Forêt, Environnement, Tourisme a continué à réunir des habitants et des élus autour des questions d'agriculture, de forêt et d'environnement.

Le travail de suivi du parcellaire communal (limites de parcelles, peinture d'information, nettoyage, pancartes...) était assuré par l'ONF jusqu'en 2022. Le conseil a décidé de le reprendre à sa charge en 2023. Les travaux parcellaires (parcelles 17-19-20) ont donc été menés à bien pour l'année 2023 et commencés (parcelle 18) pour 2024. Cela a permis à la commune de réaliser de sérieuses économies (plusieurs milliers d'euros par an). Il est prévu de les terminer d'ici la fin d'année 2024 si la météo le permet. Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Concernant les épicéas «scolytés», le phénomène s'accroît malheureusement mais sans surprise. (Voir article écho 2023). L'expérimentation liée à la surveillance des larves et l'intervention rapide des entreprises forestières dans ce contexte, entamée en 2023 et poursuivie en 2024 a pris fin. Une lettre des communes de Choux, La Pesse et Les Bouchoux adressée à la Préfecture tire un bilan de cette expérimentation et pose quelques questions, notamment au sujet de l'avenir de la filière bois (ressources, économie, sécurité) sur nos communes. Comme on pouvait le redouter, cette expérimentation n'a pas pu, à ce stade de la catastrophe en cours et vu la faiblesse des moyens déployés localement, apporter à elle seule des réponses et solutions déterminantes. Ce courrier est consultable en mairie.

Au delà des problèmes liés à la prolifération des scolytes, on constate sur notre commune et alentours une multiplication des coupes rases, souvent sur des parcelles de faibles surfaces. Des habitants s'en inquiètent. Avec le dépérissement des épicéas, la forêt génère et retient moins d'humidité que nécessaire à sa régénération. Il faut donc rappeler l'importance du couvert forestier pour la sauvegarde des sols, des habitats, de la faune et de la flore. Par ailleurs, une réflexion concernant les coupes de bois devra être menée rapidement. L'ONF préconise en effet le gel des coupes de bois vert afin d'écouler et extraire de nos forêts les chablis et résineux scolytés. Le conseil municipal s'est saisi de cette question lors de sa réunion de novembre.

Enfin, un inventaire des "points noirs" de la commune en matière de pollution et décharges sauvages sera réalisé en 2025. Il s'agit de répertorier, le long des chemins, routes, cours d'eau, forêts et pâturages du secteur, la présence de carcasses, barbelés, objets et produits polluants divers, abandonnés - depuis longtemps ou plus récemment - et qui ne devraient pas s'y trouver. Chacun est invité à participer à cet inventaire (avec localisation et éventuellement photo à l'appui) et à proposer des actions permettant d'améliorer la situation. Contactez la commission AFET via la mairie.

Nous vous rappelons que les travaux de la commission sont ouverts à tous les habitants et vous souhaitons une très bonne année 2025.

La commission AFET



### CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Notre Centre Communal d'Action Sociale a comme toutes les années confectionné et distribué les colis à nos anciens. Ces moments chargés d'émotion, de rires, de sourires n'ont pas de valeur et doivent absolument être perpétués.

Le CCAS a mis en place une solution pour que les personnes momentanément en difficulté physique ou diminuées puissent prétendre à une livraison de repas à domicile. Cette opération est menée par la commune par conventionnement avec la Poste qui achemine ces dits repas. Les bénéficiaires doivent signer une convention avec la commune et s'inscrire sur un planning de réservation afin que le facteur livre les repas les jours qui auront été choisis. Vous pourrez avoir tous les renseignements en téléphonant au secrétariat de mairie.

C'est réellement un plus et une solution qui marche bien : deux familles en ont bénéficié cette année. Merci aux membres du CCAS qui ont travaillé à la mise en place de ce service .

Une autre action : « nature propre » devait se dérouler courant septembre mais les conditions favorables n'ont pas été réunies pour sa réalisation. Cette opération sera organisée en partenariat avec la commission Agriculture Forêt Environnement Tourisme au cours l'année 2025. Toutes les modalités d'organisation vous seront communiquées au moment prévu.

Les membres du CCAS restent à votre disposition pour vous aider et répondre à vos questions ou vous aiguiller vers des services compétents pour résoudre vos soucis .

Bonne année à tout le monde.

Le Président, Jérôme GRENARD

### SIVU des Couloirs



Le SIVU des Couloirs continue la gestion de l'emprunt et l'entretien de la caserne des pompiers. Le syndicat a pris de nouvelles compétences pour améliorer la défense incendie au sein de nos 2 communes dont une consiste à surveiller et à garder en état et aux normes nos poteaux ainsi que toutes les réserves d'eau répertoriées comme réserve incendie.

Cette année 2024 un état des lieux complet a été effectué avec l'aide de nos 2 employés communaux Patrick Clément et Jean-Marie Dromard.

Cette étape a pour but de prioriser les réparations et de prévoir les travaux d'urgence à effectuer dès 2025 et surtout, de monter un planning d'intervention sur plusieurs années. Ceci permettra d'établir un budget prévisionnel et de mener ces entretiens au mieux. Nous devons établir un schéma complet de défense incendie sur nos 2 collectivités et le SIVU sera un facilitateur à la réalisation de ce document. La réflexion et le travail vont commencer fin 2024 et continueront durant 2025.

Ce schéma doit vraiment être validé à la fin du mandat pour que les actions à mener se planifient sur le mandat suivant.

**L'entretien de la caserne** : l'ensemble du bardage va être refait sur 2 faces du bâtiment au sud et à l'est. Cette opération se déroulera au printemps et sera effectuée par l'entreprise Vignot charpente. Ce projet a bénéficié d'un financement d'Etat au titre de la DETR.

Il y a bien des choses à faire mais faisons-les avec nos moyens et prenons le temps de bien les faire.

Le Président, Jérôme GRENARD

### SIVOS La Pesse Les Bouchoux

L'école intercommunale (RPI) La Pesse / Les Bouchoux, répartie sur deux sites, accueille cette année 41 élèves. Les élèves de maternelle et de CP sont scolarisés à La Pesse, tandis que ceux du CE1 au CM2 fréquentent l'école des Bouchoux.

La rentrée scolaire 2024 a connu un changement majeur dans l'accueil périscolaire avec la mise en place d'un nouveau dispositif visant à offrir aux enfants une prise en charge de qualité, durant le temps périscolaire, et notamment pendant la cantine.

Il s'agit de proposer aux enfants une prise en charge de qualité basée sur une éducation populaire, de l'animation éducative, dispensée par une équipe de professionnels répondant à ces valeurs.

Des personnels formés à ces pratiques sont nécessaires sur chaque site.

Pour ce faire le SIVOS a contractualisé avec les FRANCAS du Jura, une organisation reconnue pour son expertise en matière d'animation éducative et largement implantée dans le département, dont , autour de nous, Les Moussières, Viry etc... L'ensemble forme le nouvel accueil de loisirs multisites des Sorbiers qui rassemble Les Bouchoux/ Les Moussières / La Pesse.

Outre l'évolution dans l'animation centrée sur l'intérêt des enfants, activités pratiques, jeux, repas convivial, l'accent est donné sur la circulation de la parole afin d'écouter les enfants et/ou les parents en cas de difficultés. Les responsables des Francas sont formés à cette approche et organise sa mise en place.

#### Des aménagements pratiques ont été instaurés :

Les inscriptions et désinscriptions aux repas sont désormais possibles en ligne, via un système internet permettant flexibilité et fiabilité. Une permanence téléphonique assurée par la directrice est en place toute la semaine.

Les enfants petits et grands sont accompagnés dans le bus.

Enfin les deux accueils de La Pesse et Des Bouchoux ont été déclarés auprès de la Direction des Services Départementaux de la Jeunesse et des Sports (SDJES) ainsi qu'à la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Cette déclaration nous oblige car il s'agit d'un agrément. Ainsi nous devons tendre vers une conformité des locaux en termes de sécurité et d'hygiène mais il permet aussi d'accéder aux subventions de la CAF et de la MSA pour l'investissement et le fonctionnement.

L'apport des Francas est considérable pour mettre en place cet accueil périscolaire des enfants selon les valeurs énoncées et piloter les équipes vers cet objectif décidé par nos communes.

Délégués du SIVOS  
Benoît COLLIN/ Mickaël PONCET